

PROJET GUYOT ENVIRONNEMENT

## Enquête publique centre de tri

Projet de création d'un site de transit, regroupement, tri et traitement de déchets à Ploërmel par Guyot Environnement

### Le projet



@shutterstock

Le projet concerne la création d'un site de transit, regroupement, tri et traitement de déchets, comprenant 4 bâtiments à destination de bureaux d'exploitation et locaux sociaux, nef de stockage fermée avec auvent déchetterie, auvent dépollution véhicules et auvent presse à balles et déchet industriel banal.

L'ensemble représente 640 m<sup>2</sup> de surface de plancher, dont 350 m<sup>2</sup> sont à destination de bureaux et 290 m<sup>2</sup> sont à destination d'entrepôt.

Le projet prévoit également la réalisation d'aménagements permettant de recevoir le stationnement de bennes, une réserve incendie et un système de traitement des eaux de ruissellement.

L'installation du centre de tri et de valorisation des déchets est destinée à l'entreprise [Guyot Environnement](#).

### La participation du public

**La participation du public se fait par voie électronique.**

**L'enquête est ouverte du lundi 02 janvier 2023 au mardi 31 janvier 2023.**

Le dossier de participation du public comporte :

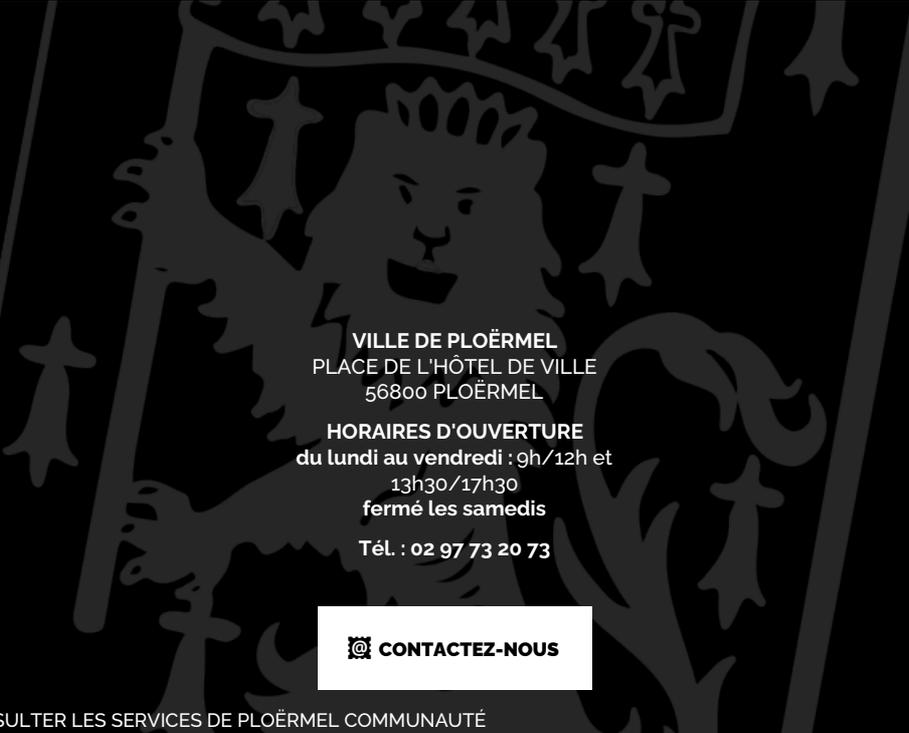
- ▶ La demande de permis de construire
- ▶ L'étude d'impact du projet
- ▶ L'arrêté préfectoral portant décision après examen au cas par cas en application de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement
- ▶ L'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement

À compter de l'ouverture de la participation, des demandes de renseignements, des observations et propositions sur le projet peuvent être adressées auprès du Service Urbanisme et Foncier – Place de l'Hôtel de Ville – 56800 Ploërmel ou à l'adresse mail suivante [urbanisme@ploermel.bzh](mailto:urbanisme@ploermel.bzh) en indiquant en objet du courriel « Observation permis de construire Immobilière Financière Guyot ».

## Le bilan d'enquête publique

[La synthèse des observations et propositions du public est publiée ici une fois l'enquête terminée.](#)

[L'arrêté du 17 février 2023 accordant le permis de construire](#)



**VILLE DE PLOËRMEL**  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
56800 PLOËRMEL

**HORAIRE D'OUVERTURE**  
du lundi au vendredi : 9h/12h et  
13h30/17h30  
fermé les samedis

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

▶ [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)